

COMITE 28 NATATION

CHALLENGE DEPARTEMENTAL

AVENIRS/BENJAMINS

DATE	Samedi 29 novembre 2025	
LIEU	BONNEVAL	
OUVERTURES DES PORTES	8H00	13H30
DEBUT DES EPREUVES	9H00	14H30
PROGRAMME	1ère réunion	2ème réunion
	25 DOS avenir	25 BRASSE avenir
	50 DOS benjamin	50 BRASSE benjamin
	100 DOS benjamin	100 BRASSE benjamin
	200 DOS benjamin	200 BRASSE benjamin
	25 PAP avenir	25 NL avenir
	50 PAP benjamin	50 NL benjamin
	100 PAP benjamin	100 NL benjamin
	200 Pap benjamin	200 NL avenir&benjamin
	100 4N avenir	

Les séries seront nagées au temps.

Rappel

Pour qu'un avenir soit classé au trophée des avènements de la fédération, il doit avoir le sauv'nage et faire

- pour le trophée 4 nages: le 25 NL, le 25 PAP, le 25 BRASSE et le 25 DOS;
- pour le trophée du nageur complet: un des 25 sauf NL, le 100 4N et le 200 NL.

Pour qu'un benjamin soit classé au trophée jeunes 4 nages, il doit avoir fait:

- pour les benjamins 1: le 100 NL, le 100 BRASSE, le 100 DOS et le 100 PAP;
- pour les benjamins 2: le 200 NL, le 200 BRASSE, le 200 DOS et le 200 PAP.

Pour plus d'informations, consultez le règlement fédéral à l'adresse:

https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/2025-09/AR25_V250912.pdf

Règles d'engagement

Pour les avènements n'ayant pas un des deux trophées, ils ne peuvent s'engager que sur les 25, le 1004N et le 200NL;

Pour les benjamins, ils ne peuvent s'engager que sur les 50, les 100 et les 200.

Les entraîneurs veilleront à ne pas engager un nageur dans une épreuve déjà réalisée au niveau des 25 notamment. L'amélioration d'une performance n'apportera rien de plus.

Récompenses:

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie et par année d'age.

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels par réunion.

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS PAR EXTRANAT.

Clôture des engagements le mercredi 28 novembre 2025 à minuit.